



Prestation de serment d'un nouveau juge au Tribunal de l'Union européenne

Audience solennelle du 19 septembre 2011

À la suite de la démission de M. Teodor Tchipev, les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne ont nommé, par décision du 8 septembre 2011, Mme Mariyana Kancheva en tant que juge au Tribunal de l'Union européenne, pour la période allant du 12 septembre 2011 au 31 août 2013.

Une audience solennelle de la Cour de justice s'est tenue aujourd'hui à l'occasion de la prestation de serment de Mme Mariyana Kancheva.

Mariyana Kancheva

née en 1958 ; diplômée en droit de l'université de Sofia (1979-1984) ; master complémentaire en droit européen à l'Institut d'études européennes de l'université libre de Bruxelles (2008-2009) ; spécialisations en droit économique et en droit de la propriété intellectuelle ; juge stagiaire au tribunal régional de Sofia (1985-1986) ; conseiller juridique (1986-1988) ; avocat au barreau de Sofia (1988-1992) ; directrice générale du Bureau des services pour le corps diplomatique auprès du ministère des Affaires étrangères (1992-1994) ; exercice de la profession d'avocat à Sofia (1994-2011) et à Bruxelles (2007-2011) ; arbitre à Sofia dans le cadre du règlement de litiges commerciaux ; participation à la rédaction de divers textes législatifs en qualité de conseiller juridique au parlement bulgare ; juge au Tribunal depuis le 19 septembre 2011.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Marie-Christine Lecerf ☎ (+352) 4303 3205

Des images de l'audience solennelle sont disponibles sur "[Europe by Satellite](http://Europe.by.Satellite)" ☎ (+32) 2 2964106